

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1275>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

**- Arrêté du 21 juin 2022
modifiant l'arrêté du 9
septembre 2013 relatif aux
diplômes et titres permettant
de se présenter aux concours
externes et internes de
recrutement de personnels
enseignants des premier et**

second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

- ACCUEIL -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0155 du 6 Juillet 2022